

**COMMUNE DE ROZIER EN DONZY**  
**Département de la Loire**  
**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 21 avril 2026**

<b>Membres :</b> - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 15 - présents : 14 - votants : 14 <b>Convocation en date du :</b> 16 avril 2026 <b>Affichée le :</b> 16 avril 2026	Le vingt et un avril deux Mil vingt-six à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE. <b>Présents :</b> BANCEL Béatrice, BEAUGENT Marlène, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FORISSIER Maryline, FOUGERE Gilbert, LEROI Nicolas, OBLETTE Sandra, RIVOLLIER Nicole, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne <b>Absents excusés :</b> VIAL Pierre-Alexandre <b>Secrétaire de séance élu :</b> FOUGERE Gilbert
---	---

**N° 2026D307**

**ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil municipal de la commune de ROZIER EN DONZY,

**Vu** l'article L.2121-8 du code général des collectivités territoriales disposant que l'assemblée délibérante établit son règlement intérieur dans les six mois suivant son installation,

**Considérant que** les principales dispositions contenues dans le projet de règlement doivent notamment fixer :

- les conditions de consultation, par les conseillers municipaux, des projets de contrats ou de marchés (article L.2121-12) ;
- les règles de présentation et d'examen ainsi que la fréquence des questions orales (article L.2121-19)
- les modalités du droit d'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale dans les bulletins d'information générale diffusés par la commune (article L.2121-27-1).

**Considérant qu'**à l'issue des élections du 15 mars 2026, il est nécessaire de procéder à l'adoption du règlement intérieur du conseil municipal,

Suivant la lecture de ce projet par Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**ADOpte** le règlement intérieur ci présenté, annexé à la présente.

Le Secrétaire de Séance  
Gilbert FOUGERE



ROZIER EN DONZY, le 23/04/2026  
Signé : le Maire, Didier BERNE

